ASSEMBLÉE NATIONALE	**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**	SÉNAT

OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Communiqué de presse

Paris, le 13 décembre 2007

« LA BIODIVERSITÉ : L'AUTRE CHOC ? L'AUTRE CHANCE ? »

Les sénateurs Pierre Laffitte et Claude Saunier ont présenté, le 11 décembre, à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) le deuxième tome de leur étude consacrée au développement durable : « **La biodiversité : L'autre choc ? L'autre chance ?** ».

Face à la détérioration de la biodiversité des espèces et à l'aggravation des menaces qui pèsent sur les écosystèmes de la planète, les sénateurs Pierre Laffitte et Claude Saunier se sont efforcés de déterminer :

- les voies et les moyens d'une meilleure connaissance de cette biodiversité,
- les possibilités d'une amélioration de sa protection,
- et les conditions de sa valorisation afin qu'elle devienne une des assises de l'évolution de notre mode de développement vers la durabilité.

Ils ont avancé dix propositions visant à poser les bases de ce que pourrait être ce modèle de développement économique durable au cours des prochaines décennies :

I. Intégrer la biodiversité dans la mondialisation

II. Activer les efforts de l'Union européenne

III. Mettre en phase la parole et les pratiques de la France

IV. Eriger la biodiversité en priorité de recherche

V. Adapter la fiscalité à la valorisation de la biodiversité

VI. Insérer les services rendus par les écosystèmes dans le calcul économique

VII. Aménager durablement le territoire

VIII. Lancer un programme de redensification urbaine

IX. Anticiper le changement climatique

X. Définir un nouveau contrat social avec les agriculteurs.

L'Office a adopté les conclusions des rapporteurs, ainsi que leurs dix propositions pour « aller plus loin que le Grenelle de l'environnement ».

Le rapport et ces propositions seront mis en ligne sur les sites des Assemblées (**SÉNAT** : http://www.senat.fr/opecst/rapports.html - **ASSEMBLÉE NATIONALE** : http://www.assembleenationale.fr/12/documents/index-thematique-oecst.asp), ***à compter du jeudi 13 décembre***.